

Professeur en communication – Niveau collégial

N° de concours : PCP1920-32

Le Collège Jean-de-Brébeuf est à la recherche d'un professeur en communication à temps partiel pour la session Automne 2019.

Charge

Tâche disponible :

- Télévision : 2 groupes (2 x 5 heures/semaine)

Qualifications requises

Détenir un baccalauréat en communication (spécialisation télévision) OU détenir un diplôme de deuxième cycle en communication, avec un baccalauréat dans une discipline connexe. Avoir complété, ou être en train de poursuivre des études de deuxième cycle en communication, ainsi que toute expérience d'enseignement au niveau collégial, seront considérés comme des atouts

Un employeur de choix

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Convention collective des professeurs de l'enseignement collégial du Collège Jean-de-Brébeuf ».

- Salaire annuel : Entre 42 431 \$ et 91 023 \$

De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :

- la possibilité de formations gratuites;
- l'accès gratuit à une salle d'entraînement;
- plusieurs activités sociales;
- un nombre avantageux de jours de vacances;
- le même régime de retraite que celui offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP);
- et plus encore -> [Un employeur de choix](#)

Candidatures

Nous demandons aux personnes intéressées de soumettre leur candidature **avant le 14 août 2019 à midi** en suivant ce lien : [Banque de candidatures - Inscription](#). Celles déjà inscrites dans notre banque de candidatures peuvent postuler en cliquant sur l'affichage du poste et en suivant les instructions.

Nous vous remercions de votre intérêt pour le Collège Brébeuf.